



Français du monde

Le défi de l'interculturel

La détente estivale nous offre un temps pour la réflexion. Dans ce numéro, nous vous invitons à penser **la rencontre interculturelle**. En effet, à moins de nous enfermer dans une bulle d'expatriés qui ont vérifié leurs préjugés sur leur pays de résidence dans le mois de leur installation, nous sommes sans cesse confrontés au choc culturel : étonnements, frictions, admirations, répulsions, quiproquos, irritations, gaffes, découragements, exaspérations. Cette gamme de réactions nous transforme au fil des années. Nous restons nous-mêmes en devenant différents dans un processus d'adaptation permanent. « *Toujours le même fleuve, jamais la même eau* » disait Héraclite. De ce fait, nous nous situons à l'exact opposé des conceptions figées et défensives sur lesquelles prospère l'extrême-droite.

Ainsi, paradoxalement, c'est par l'enracinement dans les valeurs les plus profondes de notre société d'origine que nous trouvons la capacité de réagir positivement au choc culturel. Un arbre bien enraciné résiste à tous les vents.

Au-delà des différences culturelles qui nous semblent parfois insurmontables, nous établissons la communication avec autrui par nos aspirations fondamentales communes à la vie, à la dignité, à la justice. De même qu'une tragédie antique garde le pouvoir de nous faire vibrer à 25 siècles de distance, de même nous entrons dans la souffrance des deux familles japonaises du

film « Tel père, tel fils » alors que leurs références culturelles sont si éloignées des nôtres.

De même, (répétition volontaire : je pratique l'anaphore en suivant un illustre modèle) nous, à l'étranger, finissons-nous par ressentir ce qui fait de ces gens, si incompréhensibles parfois, nos semblables, nos frères. Et, de leurs normes, de leurs coutumes, nous adoptons petit à petit ce qui répond à celles de nos aspirations inconscientes que notre culture d'origine ne comblait pas. C'est pour cela que les Français établis à l'étranger deviennent quelque peu étranges, voire étrangers, pour leurs compatriotes.

Et, puisque nous nous interrogeons sur la période électorale écoulée, cela nous amène à soupçonner que c'est une des raisons pour lesquelles les citoyens français opèrent des choix électoraux différents de ceux de France : aux européennes, pas de raz-de-marée FN, un vote de droite républicaine stable, davantage de votes écologistes, un recul plus marqué du vote PS. Simultanément aux élections des conseillers consulaires on constate une légère progression de la gauche dans ses composantes associatives et partisans. **Vote national, vote local, des choix différents du même électorat. Pourquoi ?**

Bonne cogitation, bonnes vacances.

Monique Cerisier ben Guiga

Programme des journées d'août 2014

Des Français engagés dans le monde !

Jeudi 21 août au siège de l'association 62 bd Garibaldi 75015 Paris	10h30-16h30	Atelier : Communication Internet (sites des sections et réseaux sociaux) - 3 ateliers qui se dérouleront en petits groupes (au choix 10h30-12h00; 13h00-14h30; 15h00-16h30) Merci de penser à vous inscrire sur le formulaire Internet
Vendredi 22 août au siège de l'association au FIAP 30 rue Cabanis, 75014 Paris	9h30-12h30	Réunion du Bureau National
	14h30-16h30	Atelier : Fonctions des conseillers consulaires (FIAP, salle Luxembourg)
	16h30-19h00	Réunion du Conseil d'administration
Samedi 23 août au FIAP	9h30-9h00	Assemblée générale - Accueil des participants - Distribution des mandats par la commission de contrôle
	9h00	Ouverture de l'AG par la présidente - Rapport d'activité du Conseil d'administration présenté par le secrétaire général - Rapport financier présenté par la trésorière - Bilan des élections consulaires et AFE - Débats et vote - Présentation des candidats à la sénatoriale - Rapport d'activité du Conseil d'administration présenté par le secrétaire général - Rapport financier présenté par la trésorière - Bilan des élections consulaires et AFE - Débats et vote - Présentation des candidats à la sénatorial
	12h30-14h30	Déjeuner-buffet au restaurant du FIAP Menu : Kir, 3 entrées différentes, plat de viande ou de poisson, 3 desserts au choix, vins, eaux minérales, café/thé ; (participation de 25 euros par personne)
	14h30	Interventions des invités du secteur solidarité : Téléthon, etc...
	14h30-16h30	Débat sur les orientations de l'association
	18h30	Clôture de l'Assemblée générale statutaire
	18h30	Réunion du Conseil d'administration : Élection des membres du Bureau national
	20h00	Dîner festif des adhérents dans un restaurant sélectionné près du lieu de l'Assemblée générale
Dimanche 24 août au siège de l'association	9h30-12h00	Réunion du nouveau Conseil d'administration

Tous les adhérents sont invités à y participer
Pour les inscriptions www.francais-du-monde.org

Trois questions à Fleur Pellerin, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger

Fleur Pellerin, auparavant chargée du numérique, est la nouvelle Secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur, de la promotion du Tourisme et des Français de l'étranger, auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international qui vient compléter le nouveau gouvernement de Manuel Valls.



Comment voyez-vous vos différents portefeuilles s'articuler entre eux et en particulier avec celui des Français de l'étranger ?

Le Président de la République m'a confié un portefeuille large et cohérent au service de notre diplomatie économique et de l'attractivité de notre pays. Aux côtés de Laurent Fabius, je suis en charge du Commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger.

Hélène Conway-Mouret a déjà fait beaucoup pour changer la perception, dans l'hexagone, des Français expatriés.

Je suis absolument convaincue que nos compatriotes installés à l'étranger sont de formidables atouts pour notre pays ! Bien souvent perçus comme des représentants de la France, ils ont des parcours professionnels, culturels, personnels qui les érigent en exemple dans leur communauté d'accueil. C'est pourquoi je voudrais leur donner l'envie de valoriser notre pays et d'en être des ambassadeurs au quotidien.

Mieux accompagner les Français qui veulent s'expatrier est donc une nécessité si nous voulons que notre réputation renforce notre attractivité, si nous voulons que nos entreprises conquièrent de nouvelles positions dans la compétition mondiale : nos emplois, notre croissance en France en dépendent.

Quelles sont vos priorités pour les Français de l'étranger ?

Parler des Français de l'étranger comme une communauté homogène est une erreur. Nos communautés dans le monde sont d'une grande variété et leurs besoins le sont également. Je suis persuadée que la nouvelle représentation politique des Français de l'étranger, avec les conseillers consulaires tout juste élus, plus proches du terrain, nous permettra de mieux identifier leurs attentes et les moyens d'y répondre. J'en profite pour féliciter les nouveaux élus et les remercier du temps et de l'énergie qu'ils vont consacrer à leur nouveau mandat. Nous comptons sur leur expertise et sur leur mobilisation.

Mon objectif est d'accompagner nos concitoyens lors de leur expatriation mais également le retour de ceux qui souhaitent rentrer. Il est par ailleurs absolument nécessaire d'entretenir un rapport fort entre notre pays et ceux qui sont installés durablement à l'étranger ou qui y ont reçu la nationalité française en héritage. Les Français de l'étranger doivent sentir que le lien qui les unit à la communauté nationale ne faiblit pas avec l'éloignement géographique, qu'ils sont et qu'ils resteront des citoyens à part entière.

Nous devons pour cela répondre par exemple au défi de la transmission de la langue, de la culture et de l'éducation françaises. Le plan d'action pour l'enseignement français à l'étranger présenté en 2013 prévoit le déploiement d'outils qui permettront de répondre de manière différenciée et adaptée aux besoins des Français de l'étranger. J'y veillerai.

Que souhaitez-vous dire aux Français de l'étranger ?

Les résultats des élections européennes peuvent renvoyer l'image d'une France qui se renferme sur elle-même, à l'intérieur de ses frontières. Les Français de l'étranger sont la démonstration que notre nation est au contraire ouverte sur le monde, que l'expatriation fait, de façon croissante, partie des parcours de vie, et que la mondialisation est porteuse d'opportunités. Nous avons besoin de l'énergie et de la compétence des Français installés à l'étranger. Je m'efforcerai à chacun de mes déplacements de venir à leur rencontre pour en discuter.

Sommaire

Actualité p. 3
Trois questions à Fleur Pellerin ,
Secrétaire d'Etat chargée du Commerce
extérieur, de la promotion du Tourisme
et des Français de l'étranger.

Dossier p.4
Le défi de l'interculturel

Pratique p. 7
Elections des conseillers consulaire :
un bilan encourageant

Elus Français du monde-adfe et de
gauche dans les conseils consulaires
et à l'AFE p. 8 et 9

Entretien p. 12
avec Gilles Verbunt, essayiste
et sociologue

Vie associative p. 14

Français du monde

Magazine gratuit de Français du monde-adfe

62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris - France
Courriel : contact@adfe.org
www.francais-du-monde.org

Directrice de la publication :

Monique Cerisier ben Guiga

Rédaction en chef : Hélène Pinazo Canales

Comité de rédaction :

Laurence Deglane, Nicole Galeazzi,

Gérard Martin

PAO, Prépresse :

Laurence Deglane

Réalisation et impression : Bordessoules

42 av. de Rochefort, 17413 St Jean d'Angély Cedex

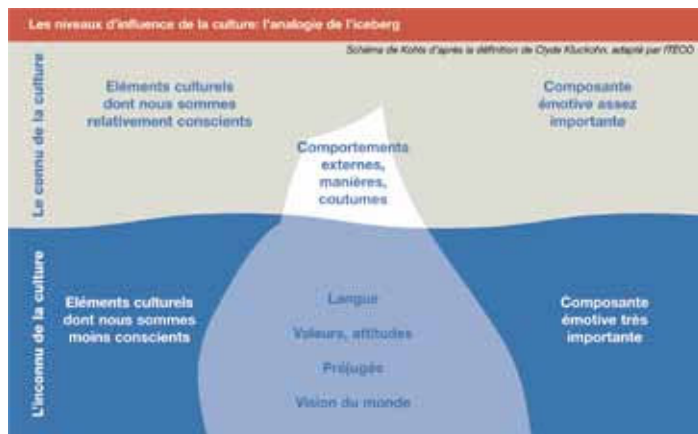
ISSN 0247-607X

Vivons l'interculturel

Partir vivre dans un autre pays, c'est aller à la rencontre d'une autre culture, d'un Autre différent, différent dans sa manière d'être, de parler, de concevoir le temps qui passe, la vie, la spiritualité... Souvent les premiers temps en terre inconnue ne sont pas chose facile. On a du mal à accepter de perdre ses repères, de se décentrer. Et le risque est alors de faire preuve d'ethnocentrisme en considérant les choses de notre propre

perspective sans envisager que les autres puissent avoir une perception différente. Grande est alors la tentation de rester entre Français pour ne pas prendre le risque d'être bousculé. Ne serait-ce pas alors passer à côté d'un enrichissement, de la possibilité de comprendre et de découvrir une autre culture ? Mais aussi passer à côté d'une rencontre avec la population qui, avant d'être noire ou blanche, musulmane ou bouddhiste, reste des êtres

humains. Et c'est là tout l'enjeu de l'interculturel, comme nous en donne l'explication Gilles Verbunt, sociologue interviewé ce mois-ci, « L'interculturel n'est pas seulement un fait, ce n'est pas seulement la réalité de peuples ou d'individus qui interagissent, mais aussi la volonté de donner sens à cette interaction, d'en faire un ressort pour améliorer les relations entre les personnes et les peuples. »



Edward T. Hall, anthropologue américain et grand spécialiste de l'interculturel, développe, dans les années 50,

etc...) ne sont que la partie émergée de l'iceberg. En revanche, c'est la par-

La théorie de l'iceberg

la **théorie de l'iceberg** pour expliquer les fonctionnements d'une culture.

Selon cette théorie, la culture est comparable à un iceberg car **elle comporte une partie visible et une partie cachée**. Les manifestations perceptibles de la culture (la langue, le comportement, les rites, la musique, la nourriture

tie cachée, immergée de l'iceberg qui est la fondation de ces manifestations visibles.

Cette théorie de l'iceberg nous rappelle donc que seule la plus petite partie de la culture est visible et évidente. Beaucoup d'autres facettes de la culture, beaucoup moins tangibles et visibles sont essentielles à notre compréhension d'une culture. Et s'en tenir à la partie visible c'est donc prendre le risque d'une compréhension limitée voire erronée de la culture. A nous donc d'explorer les fondations de l'iceberg pour une meilleure intégration dans le pays où nous résidons.

Le rapport au temps

La notion du temps ou l'appréhension du temps est souvent une des premières choses qui nous frappe dans le pays dans lequel nous arrivons. Edward T Hall, spécialiste de l'interculturel, distingue deux rapports au temps : **le temps monochronique et le temps polychronique**.

Les cultures monochroniques (un « seul temps » en grec) qui prévalent dans le monde occidental sont l'héritage de la révolution industrielle anglaise du XIX^{ème} siècle. Le temps est planifié et compartimenté. Les individus accomplissent une seule tâche à la fois ; pour eux, toute perte de

temps peut ainsi être évitée. Le temps est ainsi perçu de manière linéaire comme un ruban qui se déroule à mesure qu'on avance et que l'on peut décomposer.

Au sein des **cultures polychroniques** (« plusieurs temps » en grec) en Amérique latine, Moyen-orient, Afrique, Asie ..., le temps est considéré comme flexible et malléable. L'attention porte souvent sur des objets multiples; les relations interpersonnelles et les interactions gardent le pas sur les plans établis. Les individus s'engagent dans plusieurs événements, situations ou relations en

même temps ; le temps n'est pas un élément concret, il s'adapte aux situations. Les individus polychrones perçoivent rarement le temps comme « perdu », et le considèrent comme un point plutôt qu'un ruban ou une route, mais ce point est souvent sacré.

Ces deux rapports différents au temps ont des implications évidentes dans la vie de tous les jours. Il est important de les avoir en tête pour pouvoir décrypter certains comportements qui ne sont pas dus à un manque de respect mais à une autre appréhension du facteur temps.

Pour aller plus loin...

Edward T. Hall, *Le langage silencieux*, Seuil, 254 pages

Gilles Verbunt, *Manuel d'initiation à l'interculturel*, Chronique Sociale, 107 pages

Nigel Barley, *Un anthropologue en déroute*, Payot, 294 pages

L'interculturel, un apprentissage progressif

Quand, à 23 ans, on part en Tunisie enseigner en coopération, c'est poussée par l'envie de vivre « autre chose », attirée par l'aventure et la découverte... On croit savoir ce qui nous attend, on a lu des livres et puis, après la traversée, on prend en pleine figure la lumière, les odeurs, les voix, les visages et la langue qui semble rauque ! Premier choc culturel un peu masqué par les démarches d'installation, mais déjà rythmé par les appels à la prière, les coups de klaxon de la « montée » au travail, le bruit de la ville méditerranéenne.

Dans le quotidien domestique et professionnel, avec les collègues et les étudiants, on s'imprègne de cette nouveauté qui, très vite, n'étonne plus. Et pourtant, le malaise est là aussi devant les cafés uniquement fréquentés par des hommes, les regards et les remarques sur la jeune fille qui passe dans la rue, les fillettes toutes jeunes portant un petit frère sur la hanche, les femmes portant l'aïk, les policiers vite brutaux...

Apprendre l'arabe dialectal fut une démarche évidente pour tenter de lever le voile et de comprendre ; les mots échangés avec les voisins, au marché ou dans les villages visités, les titres des journaux déchiffrés, les mots attrapés au vol dans les conversations tissaient l'ébauche d'un dialogue. Deux années vite passées où, au-delà des paysages sillonnés, des souvenirs forts de cette première expatriation, je

n'ai gardé aucun contact personnel, preuve que je n'avais qu'effleuré ce pays, sans rencontre profonde.

Dix ans plus tard, nouveau départ, vers le Niger : un pays plus lointain, plus complexe à saisir avec sa mosaïque de peuples, de langues, de cultures et

complicité féminine sans doute !

En 1995, nous voilà en Mauritanie, terre des extrêmes, pays rude par ses paysages, son climat, ses hommes... Nouvelle rencontre avec un univers très différent, des relations professionnelles souvent difficiles, un société clivée où la ségrégation sociale et raciale, les séquelles des divers esclavages, les oppositions maures/noirs, peuls/soninké, homme/femme posent question à tout moment.

Apprendre et parler, même mal, le Hassanya (arabe local) est à nouveau un puissant moyen d'échange et de rencontre, au travail ou

lors des voyages à l'intérieur : le policier au contrôle routier, le directeur de lycée isolé qui vous héberge le temps d'une mission, le berger venu s'asseoir sur la natte et partager un thé, le femme amenant son enfant dans l'espoir que je puisse soigner sa conjonctivite ou un furoncle, le guide qui, pendant trois semaines dans le désert, nous en fait partager sa connaissance, les collègues avec qui j'ai travaillé, parfois bataillé, 5 ans pour former des professeurs... Pays difficile mais où les relations interpersonnelles ont été plus fortes, les amitiés durables... peut-être parce qu'avec le temps et l'expérience, on accepte de se mettre en danger dans la rencontre interculturelle sans craindre de s'y perdre.

Les années au Maroc ont confirmé ce qui me paraît clair aujourd'hui : **l'interculturel est un apprentissage progressif; l'attraction, l'étonnement, l'incompréhension laissent peu à peu la place à la rencontre**, et l'altérité ressentie d'abord comme un obstacle crée en fait les conditions du dialogue.

Marie-Pascale Avignon-Vernet



donc passionnant ! Nouvel apprentissage linguistique, le djerma, la langue parlée dans la zone sahélienne et seul moyen de communiquer en ville ou en brousse... Ah, le sourire qui éclaire le visage de celui ou celle à qui on a dit quelques mots dans sa langue ! On est déjà plus proche, prêt à partager autre chose, un bol de lait de zébu, une bouillie de mil ou des biscuits.

Beaucoup de pistes parcourues, de rencontres fugaces, d'étonnements et d'interrogations sur les façons de vivre entre-aperçues : la famille marchant des jours durant à la recherche de pâturages, la caravane de sel dans le Ténéré, les cases peules bien tenues mais entourées de crottes de zébus, les Touaregs portant le sabre à la ceinture et gardant leur fierté malgré leur situation de déracinés en ville, les estropiés mendiant, l'enfant devenu les yeux du vieil aveugle, les fous qu'on laisse déambuler sans s'étonner.... Mais malgré l'envie de partager, le sentiment d'être à côté, de rester spectatrice. Dans ces années nigériennes, une jolie amitié avec la secrétaire haoussa de la faculté, plus simple et plus proche que mes collègues masculins :



Chocs culturels aux quatre coins du monde

La bise



Je suis italienne et la France n'est pas un pays qui diffère beaucoup de l'Italie. Mais quand je suis arrivée, j'ai remarqué des différences dans la façon de se dire bonjour. En Italie, quand tu rencontres une personne qui a plus ou moins le même âge que toi (surtout entre jeunes), tu vas la tutoyer même si tu ne la connais pas, mais ici les personnes vont se vouvoyer, même entre jeunes. Par contre en Italie, quand tu vas à une soirée avec des amis, si tu ne connais pas la personne tu lui tends la main pour te présenter. Mais ici, en France, je me suis souvent retrouvée à faire la bise à plein de personnes que je ne connaissais pas et dont j'avais oublié le prénom une seconde après. On est des pays voisins, mais il y a des différences sur la façon de se dire bonjour, et en plus en France, la bise change selon la ville ... mais là, il me faudra encore un petit moment avant d'apprendre. *Claudia, France*

Chacun son côté pour manger

L'incompréhension culturelle dont je me souviens et qui est gravée dans la mémoire de toutes les personnes présentes ce jour-là, c'est le jour où nous avons partagé un bon thiep bu Dieune (riz au poisson/plat national) dans un bol commun. Le plat arrive, nous étions tous en position pour l'attaquer avec nos cuillères. Le feu vert est donné, nos cuillères plongent dans le bol et nous nous régalaons, moi la première. Je me régalaïs tellement que je baladaï ma cuillère à gauche et à droite du plat sans me rendre compte que toutes les autres personnes avaient cessé de manger. Quand j'ai levé les yeux et m'en suis rendue compte, tous étaient hilares et s'exprimaient en Wolof, langue que je méconnaissais à l'époque. Eh oui, dans la culture sénégalaise, lorsque l'on mange dans un bol commun, il est très mal perçu d'aller chercher des morceaux de poisson dans l'espace de son voisin ou de sa voisine. Chacun doit manger devant lui. *Sandrine, Sénégal*



La proximité physique

Quand je suis arrivée en République Dominicaine, une des premières choses qui m'a étonnée et presque même dérangée au début, c'est la proximité physique entre les gens. En effet, peu importe le sexe, l'âge ou le niveau de connaissance/d'intimité, ils s'étreignent très facilement. Ça n'arrive pas non plus entre deux personnes complètement étrangères mais facilement entre collègues, voisins, amis pour se saluer, se dire au revoir, se soutenir dans les coups durs. Et pour moi qui étais habituée à la « froideur » française, à cette retenue bien de chez nous, j'ai été parfois très décontenancée par leurs « abrazos » (accolades) presque quotidiens qui duraient souvent plusieurs secondes sans que je puisse m'en dégager. Au fil des mois, j'ai su plus ou moins m'adapter en ayant, parfois, une envie furieuse de reprendre ma distance de sécurité française. *Hélène, République Dominicaine*



« Bon appétit »

On est tous d'accord, manger c'est terriblement important, surtout quand on est comme moi très gourmande et curieuse du goût culinaire. La toubabou (la blanche) que je suis en Afrique de l'Ouest, venue d'abord en congé au Mali dans la famille de mon mari puis installée définitivement en 2004 à Bamako, a vécu ainsi de grands moments autour du repas. Lorsque vous passez devant des gens en train de manger (en général, plusieurs convives partageant un plat commun) on vous invite : « Viens manger » ; quel embarras pour moi ! Comment réagir ? C'est ainsi qu'un soir, dans la cour familiale, les sœurs

de mon mari m'ont invitée et j'ai accepté (le poulet braisé me donnait l'eau à la bouche !) pour me rendre compte assez vite qu'elles se sentaient dans l'obligation de me donner le meilleur, ce qui m'a très vite à mon tour embarrassée. Cette invitation est en fait une forme de politesse qu'il est facile de décliner en répondant que vous êtes déjà rassasié même si vous avez faim... Par habitude, aussitôt que nous étions installés en famille autour du repas et que nous commencions à déguster, j'interpellais tout le monde par notre si belle expression « bon appétit ! »... le beau-frère, qui aime dénigrer le franchouillard, m'a tout de suite rétorqué « Non mais tu crois qu'on manque d'appétit ici ! On aime manger, on mange sans se demander si l'appétit va venir car on a tout simplement faim dès le départ » on a tous éclaté de rire et depuis je me tais et je mange en m'exclamant « que c'est bon ! » *Hélène, Mali*

Elections des conseillers consulaires : un bilan encourageant

Le 25 mai 2014, pour la première fois, les citoyens français établis à l'étranger élaient, dans le monde entier, leurs **442 conseillers consulaires** institués par la loi du 22 juillet 2013. Il fallait trouver des candidats dans le cadre de 130 élections locales simultanées et animer des relais d'information. Notre association tenait à ce que cette nouvelle élection de proximité fût connue et comprise par tous.

Conformément à la vocation civique de l'association, nos sections, le Bureau national et le siège ont apporté leur appui pratique à ceux des candidats qui n'avaient aucune expérience. Elle a été leur interface avec le Ministère des Affaires étrangères.

Pour la mouvance de gauche, que notre association a vocation à regrouper au-delà des clivages de partis, le résultat est encourageant : **150 sur les 170 élus de gauche sont membres de Français du monde-adfe**. Le résultat global de la gauche

s'établit à 38,01 %. C'est dans l'Union européenne et en Afrique du Nord et de l'Ouest que la gauche compte la plus forte proportion d'élus.

Quelques observations s'imposent. La réforme établit une juste proportion entre le nombre de Français et celui de leurs élus. **Des sous-continentaux tels que l'Amérique du Nord, la Chine et l'Asie du Sud-Est et l'Australie, où les communautés françaises se sont beaucoup développées ces dix dernières années, ont maintenant des représentants aux conseils consulaires alors qu'elles n'en avaient jamais eus : Canton, Séoul, Port Vila, Houston, Vancouver et bien d'autres...**

La participation à cette élection de proximité, bien que faible, 16,5%, a été cependant supérieure à celle des élections européennes. Est-ce grâce au vote par Internet, et ce malgré les difficultés auxquelles ont été une fois de plus confrontés les électeurs inter-

nautes ?

La faiblesse de la participation s'explique d'abord par la dispersion géographique des électeurs, mais aussi par le fait que nos compatriotes sont très bien intégrés dans leur pays de résidence. Ils ne perçoivent l'utilité de l'administration consulaire et des élus que lors de démarches difficiles ou d'accidents de la vie. Hors de l'orbite des écoles françaises, des instituts et alliances, des chambres de commerce, l'élection ne passionne pas.

Cela ne retire aucune légitimité aux conseils consulaires, car seule l'élection est source de représentativité. Ces conseils assurent une vie démocratique dans les communautés. Ils feront leurs preuves et nous les y aideront.

Un grand merci à ceux, candidats, militants, électeurs, qui se sont investis dans cette aventure démocratique.

Gérard Martin



Caisse des Français de l'Etranger

Penser à sa protection sociale à l'étranger: la Caisse des Français de l'Etranger (CFE) et ses atouts.

La CFE couvre 3 risques :

- maladie-maternité-invalidité,
- accidents du travail-maladies professionnelles,
- vieillesse (retraite de la Sécurité sociale gérée par la Caisse nationale d'assurance vieillesse).

Elle propose à tout salarié expatrié le choix de s'assurer contre un ou plusieurs risques en fonction de sa situation familiale, des particularités locales et aussi de ces possibilités financières. Elle offre aussi à tout autre Français vivant à l'étranger, quelle que soit sa situation, la possibilité de s'assurer contre le risque maladie et les charges de la maternité.

A souligner pour les expatriés :

- La couverture accidents du travail, trop souvent négligée, où les garanties apportées par la CFE sont irremplaçables en cas d'accident grave,

- L'assurance maladie des étudiants, pour laquelle un tarif très réduit a été consenti,
- L'assurance retraite des personnes chargées de famille qui permet notamment à celles ayant dû renoncer à leur emploi, de se conserver des droits personnels à une retraite complète de la Sécurité sociale.

En France, les adhérents de la CFE bénéficient également de la dispense d'avance des frais, sous réserve qu'ils soient hospitalisés dans un établissement hospitalier ou une clinique conventionnée par la Sécurité sociale française. Dans ce cas, la procédure est identique : l'établissement envoie la demande d'entente auprès de la CFE, comme pour tout assuré résidant en France.

Régie par le code de la Sécurité sociale, la CFE rembourse selon les taux et tarifs français de Sécurité sociale. Dans certains pays, cela peut s'avérer insuffisant (c'est le cas des Etats Unis notamment où le coût des soins est beaucoup plus élevé qu'en France). Il est dans ce cas indispensable de souscrire une assurance complémentaire permettant de couvrir l'ensemble des frais de santé.

Plus d'informations : www.cfe.fr

publicité

Elections 2014

Elus Français du monde-adfde et de gauche dans les conseils consulaires et à l'AFE

	Circonscription	Elus			
CANADA	1re circonscription (Vancouver Calgary)	M. Pierre TOUZEL* Mme Danielle THALER		Royaume-Uni - 1re circo. (Edimbourg)	Mme Brigitte GUENIER
	2e circonscription (Toronto)	M. Daniel BRIGNOLI Mme Francine WATKINS		Royaume-Uni - 2e circo. (Londres)	Mme Morgane MAROT M. Renaud DIGOIN DANZIN Mme Karine DAUDICOURT
	3e circonscription (Québec)	M. Jérôme SPAGGIARI Mme Nathalie BONNEU		Suède	Mme Marie-Pierre LABADIE M. Frédéric PILLOT
	4e circonscription (Montréal, Moncton et Halifax)	Mme Brigitte SAUVAGE M. Yan CHANTREL M. Philippe MOLITOR		Belgique	Mme Cécilia GONDARD M. Guillaume SELLIER Mme Christelle SAPATA M. Sylvain LHERMITTE
USA	1re circonscription (Atlanta)	Mme OLIVERES-ALAIN	Benelux	Luxembourg	Mme Monique DEJEANS M. Alexandre CHATEAU-DUCOS
	2e circonscription (Boston)	M. Sylvain BRUNI		Pays-Bas	Mme Catherine LIBEAUT Mme Hélène LE MOING
	4e circonscription (Chicago)	Mme Sylvette NICOLINI			
	6e circonscription (Washington)	Mme Monique CURIONI	Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse	Allemagne - 1re circo. (Berlin)	M. Philippe LOISEAU Mme Natacha BOROUKHOFF M. Nicolas STALLIVIERI
	7e circonscription (Los Angeles)	M. Claude GIRAULT Mme Hélène DEMEESTERE		Allemagne - 2e circo. (Francfort)	M. Octave PROCOPE-MAMERT Mme Anne HENRY-WERNER M. Gabriel RICHARD-MOLARD
	8e circonscription (San Francisco)	M. Serge MOREL Mme Tiphaine DICKSON		Allemagne - 3e circo. (Munich, Stuggart)	M. Philippe MOREAU Mme Catherine RIOUX
	9e circonscription (New York)	Mme Annie MICHEL M. Julien DUCOURNEAU		Autriche, Slovaquie, Slovénie	M. Louis SARRAZIN Mme Dominique DÖRFLINGER
Amérique Latine et Caraïbes	Argentine	M. Marc JAMIN		Suisse - 1re circonscription (Zurich)	Mme Madeleine LANKER DROUX ; M. Nicolas FERNANDEZ
	Bolivie	M. Philippe FORESTELLO		Suisse - 2e circo. (Genève)	M. Jean-Pierre CAPELLI Mme Nonny BAMBA CHARRIERE M. Jean-Luc LARGUIER
	1re circonscription (Sauf Rio et Sao Paolo + Suriname)	M. Jean-François DELUCHEY M. Jean SUBLON	Europe Centrale et orientale	Arménie	-
	2e circonscription (Rio)	M. Romaric SULGER-BUEL		Bulgarie, Bosnie-Herzégovine	M. Patrick PASCAL
	3e circonscription (Sao Paolo)	M. Edmond APARICIO		Croatie	Mme Florence NIGRON
	Chili	M. Daniel COLAS		Hongrie	M. Franck LEFEBVRE
	Colombie	Mme Cécile LAVERGNE		Pologne	Mme Pascale SEUX
	Costa Rica, Honduras, Nicaragua	M. Denis GLOCK Mme Malika RABIA		République tchèque	Mme Hélène HERBESTOVA - BRIARD
	Equateur	Mme Florence BAILLON M. Michel LAFORGE		Roumanie, Moldavie	-
	Guatemala, Salvador	-		Russie, Biélorussie	M. Cédric ETLICHER
	Haïti	M. David MILLET		Serbie	-
	Mexique	M. François BOUCHER	Europe du Sud	Chypre	-
	Panama, Cuba, Jamaïque	M. Jean-Marc VILLE		Grèce	Mme Chantal PICHARLES Mme Michèle PARRAVICINI
	Paraguay	-		Italie - 1re circonscription (Rome)	Mme Françoise MANSSOURI M. Olivier SPIESSER Mme Gaëlle BARRE
	Pérou	M. Jean MARTINEZ-MOGROVEJO		Italie - 2e circo. (Milan)	M. Ryad CHELLALI Mme Laura PETROLINO
	République dominicaine	-		Monaco	-
	Uruguay	Mme Régine CHOUCHANIAN		Turquie	Mme Marie-Rose KORO M. Bernard BURGARELLA
	Venezuela, Sainte-Lucie, Trinité-et-Tobago	Mme Brigitte SAIZ	Péninsule Ibérique	Andorre	M. Philippe NOËL
Europe du Nord	Danemark	M. Luc DE VISME		Espagne - 1re circonscription (Barcelone)	M. Renaud LE BERRE Mme Sophia LAMSIYAH M. Philippe OGONOWSKI
	Finlande, Lituanie, Lettonie, Estonie	M. Bruno GUILLARD		Espagne - 2e circo. (Madrid, Séville, Bilbao)	M. Jérôme LABEUR Mme Annik VALLDECABRES M. F. RALLE-ANDREOLI
	Irlande	M. Henri LEPELIER			
	Norvège, Islande	M. Stéphane MUKKADEN			

	Circonscriptions	Elus			
	Portugal	M. Mehdi BEN LAHCEN Mme Françoise DA SILVA		Maurice, Seychelles	-
Afrique du Nord	Algérie - 1re circonscription	M. Robert DOISY		Nigéria	-
	Algérie - 2e circonscription	Mme Zoubeida MECHEIRI		République centrafricaine	-
	Algérie - 3e circonscription	M. Fwad HASNAOUI Mme Françoise ABERKANE Mme Nadia LAHLOUH		République démocratique du Congo	Mme Michelle MWENETOMBWE
	Egypte	Mme Marianick URVOY		Tchad	Mme Ruphine GUIBORDEAU
	Maroc - 1re circonscription (Tanger)	M. Abel AUNIERE Mme Myriem BENNANI	Asie centrale/ Moyen-Orient	Arabie saoudite, 1re circonscription (avec Yémen)	-
	Maroc - 2e circonscription (Fès)	Mme Martine GRATTEPANCHE		Arabie saoudite, 2e circo (avec Koweït)	M. Ahmed FIGUA
	Maroc - 3e circonscription (Agadir)	Mme Martine REBECCHINI		Emirats arabes unis, Oman	M. William GUERAICHE
	Maroc - 4e circonscription (marrakech)	Mme Bérangère EL ANBASSI		Iran, Pakistan,	M. Yves MERER Mme Valérie KHAN
	Maroc - 5e circonscription (Rabat)	Mme Khadija BELBACHIR - BELCAID M. Yves RICHARD Mme Marion BERTHOUD		Jordanie, Irak	-
	Maroc - 6e circonscription (Casablanca)	M. Guy BOULET		Liban, Syrie	-
	Tunisie, Libye	Mme Martine VAUTRIN - DJEDIDI M. Francis GAETTI		Qatar, Bahreïn	-
			Israël et Territoires palestiniens	Israël et Territoires palestiniens - 2e circo. (Jerusalem)	Mme Elisabeth GARREAU
				Israël et Territoires palestiniens - 1re circo. ((Israël Tel Aviv + Haïfa)	-
Afrique occidentale	Bénin	Mme Françoise VARRIN M. Thierry HOUNGBEDJI	Asie-Océanie	Australie, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée	M. Jean-Philippe GRANGE Mme Marie-Claire GUILBAUD
	Burkina Faso	M. Ousmane OUEDRAOGO Mme Françoise L'ETANG YAMEOGO		Cambodge	M. Christophe BOURDON Mme Theany PHAL
	Côte d'Ivoire	Mme Yvonne TRAH BI		Chine - 1ère circo. (Canton, Wuhan, Chengdu)	Mme Laure DESMONTS
	Guinée	M. François MARTIN Mme Michèle SALOMON-SYLLA		Chine - 2e circo. (Pékin Shenyang + Mongolie)	M. Albert MISSE
	Mali	Mme Hélène N'DIAYE M. Guy SUKHO		Chine - 3e circo. (Hong Kong)	M. René AICARDI
	Mauritanie	M. Boubou SYLLA		Chine - 4e circo. (Shanghai)	Mme Laure PALLEZ
	Niger	Mme Sophie LASSAN		Corée du Sud, Taïwan	M. Pierre ORY Mme Yu-Ching HO
	Sénégal	M. Hassan BAHOUN		Inde 1re circo. (Inde sauf Pondichéry) Bangladesh Nepal Sri Lanka	M. Pascal CHAZOT M. Franck BARTHELEMY
	Togo, Ghana	Mme Marie-Agnès HOUZANGBE Mme Delphine OWUSU		Inde - 2e circonscription (Pondichery)	M. Balaramin BICHAT
Afrique Centrale, Orientale	Afrique du Sud, Mozambique	M. Biais ANELONE		Indonésie	M. Jacques LUÇON
	Angola	-		Japon	M. Matthieu SEQUELA
	Cameroun, Guinée équatoriale	M. Frank DANJOU		Laos	Mme Myriam RAHEM
	Comores	-		Malaisie, Brunei	M. Eric BIJAOU
	Congo	M. Brice MASSEMA		Nouvelle-Zélande	M. Pierre LEDUCQ Mme Nadine PLET
	Djibouti	M. Jean MEUNIER		Philippines	-
	Ethiopie, Soudan, Soudan du Sud	M. Dominique PETIT		Singapour	M. Mathias ASSANTE DI PANZILLO Mme Mathilde BROUSTAU
	Gabon	-		Thaïlande, Birmanie	M. Hervé BELLIO
	Kenya, Ouganda, Rwanda	M. Christian CALDARA M. Jean GLISIA		Vanuatu	M. Georges CUMBO
	Madagascar	M. Jean-Daniel CHAOUI Mme Annick RAHARIMANANA		Vietnam	M. Marc VILLARD Mme Anne BOULO

* En rouge les élus à l'Assemblée des Français de l'étranger

Union européenne : la liste noire actualisée des compagnies aériennes

La Commission européenne a publié, en décembre 2013, la dernière mise à jour de la liste des compagnies aériennes interdites dans l'Union européenne (UE).

La Commission propose 2 listes :

- la 1^{ère} liste énumère les compagnies aériennes dont l'exploitation est interdite dans l'UE,
- la 2^e liste répertorie les compagnies aériennes dont l'exploitation dans l'UE n'est autorisée que sous certaines conditions.

Pour 16 pays, tous les transporteurs aériens connus font l'objet d'une interdiction totale d'exploitation dans l'UE : Afghanistan, Bénin, République du Congo, République démocratique du Congo, Djibouti, Érythrée, Guinée équatoriale, Kirghizstan, Liberia, Mozambique, Népal, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Soudan, Swaziland et Zambie.

Vous pouvez trouver ces deux listes noires sur le site de la commission européenne http://ec.europa.eu/rubrique_transport.



Simplifications administratives : vos idées sur : www.faire-simple.gouv.fr

Vous avez des idées pour améliorer les services publics et simplifier certaines démarches administratives ? Vous pouvez déposer vos contributions sur le nouveau site internet **www.faire-simple.gouv.fr**, lancé par le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique.



Renouvellement de papiers, perte d'emploi, paiement des impôts, déménagement, personne handicapée, victime, naissance, perte d'un proche... Pour vous exprimer sur les thématiques proposées, il faut, au préalable, créer un compte avant d'accéder à l'espace « toutes vos idées ». Une fois vos idées déposées, un vote des internautes permet

d'évaluer rapidement leur degré de pertinence. Un modérateur s'assure, avant publication, que votre contribution porte bien sur le thème du débat et qu'elle est conforme aux règles élémentaires du droit afin de permettre un débat ouvert et constructif.

Ce site vous permet également d'accéder à un nouvel espace intitulé « la fabrique de solutions » où des groupes de réflexion en ligne seront ouverts aux usagers, aux experts et aux agents du service public, ces réflexions devront ensuite déboucher sur des solutions concrètes pour les usagers de l'administration.

Congé maternité : tous les trimestres pris en compte pour la retraite

Un décret publié au Journal officiel du dimanche 1^{er} juin 2014 permet désormais aux femmes de valider tous les trimestres de leur congé maternité (assurées du régime général et du régime des salariés agricoles).

En cas, par exemple, de naissance d'un troisième enfant ou de naissance multiple qui donne droit à un congé maternité de 6 mois ou plus, les femmes ne validaient auparavant qu'un trimestre. Dorénavant, elles en valideront deux (ou trois en cas de triplés).

Pour les parents qui adoptent, les congés d'adoption ne permettaient pas de valider des trimestres de retraite. À présent, le parent qui interrompt son activité pourra valider un trimestre pour 90 jours de congé d'adoption.

Le congé maternité ou d'adoption sera donc validé (un trimestre pour 90 jours d'indemnités journalières), le premier trimestre restant acquis même si le congé aura duré moins de 90 jours.

Ce décret, qui s'applique à toutes les naissances et adoptions postérieures au 1^{er} janvier 2014, fait suite à la loi du 20 janvier 2014 concernant la réforme des retraites.

Deux livres pour enfants pour prendre les stéréotypes à rebrousse-poil

Élisabeth Brami, auteure de plus de 80 albums, dresse l'inventaire des droits des filles et des garçons par le biais de deux ouvrages « La Déclaration des droits des filles » et « La Déclaration des droits des garçons ». Estelle Billon-Spagnol, illustratrice notamment de *Jacotte* (Hélium) et *La catcheuse et le danseur* (Talents Hauts), lui prête ses crayons pleins d'humour et de fantaisie.

Dans chaque livre, 15 articles permettent de faire la chasse aux stéréotypes et de défendre clairement l'égalité filles-garçons. Les ouvrages rappellent que les filles ont le droit d'être débraillées, de choisir le métier qu'elles veulent, de ne pas être tous les jours des princesses, d'aimer qui elles préfèrent : garçon ou fille (ou les deux). Et les garçons ont le droit de pleurer, de jouer à la poupée, de ne pas être tous les jours des super-héros, d'aimer qui ils préfèrent : fille ou garçon (ou les deux). Si certains articles sont spécifiquement adressés à l'un ou l'autre sexe, d'autres sont communs aux deux volumes. Le plus intéressant restant sûrement d'offrir les deux volumes pour faciliter la prise de conscience des stéréotypes et inviter à la discussion.

La Déclaration des droits des filles, La Déclaration des Droits des garçons d'Élisabeth Brami et Estelle Billon-Spagnol. Ed. Talents Hauts, 11,9 euros chacun. À partir de 6 ans.



La cour de Babel

Ils sont Irlandais, Serbes, Brésiliens, Tunisiens, Chinois ou Sénégalais. Pendant un an, la cinéaste Julie Bertuccelli et son équipe ont posé caméra et matériel vidéo pendant l'année scolaire 2011-2012 dans une « classe d'accueil » d'élèves nouvellement arrivés en France, implantée au collège de la Grange-aux-Belles, dans le 10^e arrondissement de Paris.

Ils ont filmé les échanges, les conflits et les joies de ce groupe de collégiens âgés de 11 à 15 ans qui ont pour seul point commun la non-connaissance du français. Tout au long de l'année, on les voit évoluer, grandir mais aussi confronter leur déracinement à celui des autres. Tout le documentaire se concentre sur ce qui se passe en classe. Pas d'images chocs juste les mots, pour suggérer, avec tact, le quotidien de ces familles immigrées, les séparations, les problèmes d'argent, de famille, les difficultés dans le pays d'origine : pauvreté, menace d'excision, persécutions politiques...

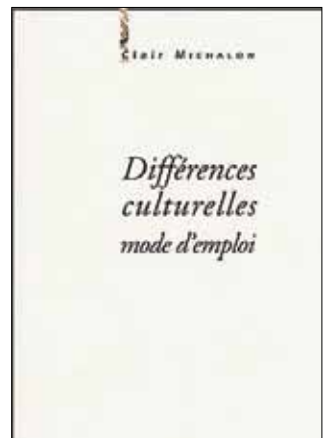
Dans ce petit théâtre du monde s'expriment l'innocence, l'énergie et les contradictions de ces adolescents qui, animés par le même désir de changer de vie, remettent en cause beaucoup d'idées reçues sur la jeunesse et l'intégration et nous font espérer en l'avenir. A voir de toute urgence.

« **La cour de Babel** », un documentaire de Julie Bertuccelli. Sortie prévue en DVD le 3 septembre

Histoire de différences, Différence d'histoire

Les différences culturelles sont infiniment complexes. Parfois il est agréable de les ressentir, parfois il est nécessaire de les comprendre, ou, tout au moins, de les lire. Cet essai trace les contours de la diversité culturelle à travers quelques grandes dates qui marquent l'apparition de nouvelles façons de penser. Nomadisme ou sédentarité, oralité ou écriture, idéogramme ou alphabet, analogie ou analyse, polythéisme ou monothéisme, écriture manuscrite ou imprimerie, peu à peu les hommes choisissent ou non une nouvelle façon de penser, d'agir, qu'ils vont céder à leur descendance. La construction de cette arborescence dessine le panorama culturel actuel, et montre que sur le long terme, la diversification culturelle est une constante. Les nécessaires rapports entre les hommes exigent une grande capacité d'adaptation. Cet essai permet à chacun de mieux comprendre ce qui le sépare de l'autre : la légitimité de chaque culture apparaît, les moyens du dialogue aussi. Ceux qui placent le respect de l'Homme au cœur de leurs préoccupations trouveront ici un guide précieux.

Histoire de différences, Différences d'histoire Ed. SEPIA ISBN : 2-84280-069-9



Entretien avec Gilles Verbunt,

Né aux Pays-Bas, Gilles Verbunt, essayiste et sociologue vit en France depuis 1959. Actif dans le secteur associatif comme militant et chercheur, il s'est d'abord spécialisé dans l'intégration des migrants pour ensuite consacrer ses travaux à la question de la diversité culturelle et plus précisément à celle de l'interculturel qu'il voit comme « la volonté de donner sens à l'interaction entre différents individus. » Une question qui reste d'actualité et encore plus depuis les derniers résultats du FN aux élections européennes. Entretien.

Dans votre essai « Repenser l'intégration dans une société moderne ou l'avènement de la culture civique », vous expliquez que « les cultures ne sont plus des blocs homogènes dont les éléments se structurent mutuellement ». Pouvez-vous expliquer ce que vous entendez par là ?

Prenons une image pour expliquer. On se représente la culture comme un ensemble, comme le tableau d'un pays, de la société chinoise, de la société française.... On pourrait croire que c'est un tableau qui est le résultat d'un puzzle avec plusieurs morceaux tels que l'écologie, l'économie, la gastronomie. Mais, en fait, tous ces morceaux ne constituent plus un tout. Tous ces morceaux maintenant sont autonomes. Chacun a son langage, ses valeurs, ses rites. Et si on essayait aujourd'hui de remettre tous ces morceaux ensemble, on ne réussirait plus. Ça fait un tas, on ne peut plus en faire un puzzle. **Et j'appelle chacun de ces morceaux une sphère culturelle.**

Et qu'est-ce qui fait que ce n'est plus un tout ?

Il y a trois raisons : **La mondialisation d'abord, la modernité ensuite et enfin l'urbanisation.** La plupart des gens ne vivent plus en tribus mais dans des villes. Mais plus des villes à l'ancienne avec des quartiers. Regardez le quartier de Belleville à Paris, par exemple: les Chinois de Belleville ne sont plus les Chinois de Chine et ce ne sont pas non plus les Chinois du Canada. L'urbanisation mélange tout ça. Et c'est la raison pour laquelle il y a des problèmes d'identité. Beaucoup de gens pensent qu'identité et culture c'est la même chose alors que ce sont deux choses

tout à fait différentes. En creusant un peu dans l'Histoire, j'ai découvert que la notion de culture comme entité date d'il y a tout juste 150 ans. Avant on ne parlait jamais des cultures comme d'un tout qui caractérise une société.

Et quel est alors l'enjeu en termes d'intégration ?

On ne s'intègre pas dans une société mais on s'intègre dans la vie politique, dans la vie sociale, dans la culture gastronomique ou sportive. On ne peut donc pas dire que les étrangers ont du mal à s'intégrer dans la société mais dans une sphère culturelle de la société. Je citerai en exemple mon voisin indien qui est technicien informatique : Il parle mal français. On ne peut pas dire qu'il soit intégré d'un point de vue linguistique mais du point de vue professionnel, il est plus qu'intégré puisqu'il travaille dans une entreprise internationale implantée en France.

Vous parlez aussi d'une « culture civique ». Qu'entendez-vous par ce terme ?

L'exemple le plus clair est celui de l'ethnologue qui va dans une tribu d'Amazonie. Il est bien accueilli et il adapte aussi son comportement. Cela demande que les deux côtés sachent mettre entre parenthèse, au moins provisoirement, leur propre culture. La culture civique est une culture qui peut servir de lieu de rencontre. **C'est une culture de la prise de distance par rapport à sa culture d'origine.** Le philosophe Elias Norbert l'explique bien. Il en parle comme de la capacité d'être sur son balcon et de se voir parmi la foule, dans la rue. La culture civique c'est être sur le balcon, c'est prendre de la distance et se regarder soi-même comme acteur, comme

quelqu'un d'autre parmi d'autres.

Et concrètement comment le mettre en pratique ?

Grâce au **décentrement**, en ayant la capacité de savoir qu'on a des stéréotypes, des préjugés, d'en tenir compte en permanence et de savoir les relativiser. Il ne s'agit pas de les supprimer, on ne le peut pas, mais de les relativiser. L'humour, par exemple, est très utile pour ça.

Cela suppose aussi un rapport de forces équilibré. Il faut essayer d'établir un certain équilibre. Comme le professeur qui reconnaît que son élève a quelque chose à dire, à apporter.

On demande cet effort aussi à l'autre, ce n'est pas à sens unique. Et pour des gens qui ont été élevés dans une société où il n'y avait qu'un seul modèle, où tout était organisé disons de façon homogène autour d'une seule vision du monde, pour ces gens c'est très difficile. Et c'est donc difficile de faire de l'interculturel avec eux. Il faut qu'il y ait une volonté des deux côtés.

Vous dites aussi que « le nationalisme est l'expression de l'individualisme de la nation », pouvez-vous préciser ?

L'individualisme se caractérise par la croyance qu'on n'a pas tellement besoin des autres pour se réaliser alors qu'en fait, on se réalise uniquement à travers eux. On prend certaines décisions strictement personnelles mais s'il n'y avait pas les autres, pas de contexte, on serait complètement perdu. L'individualisme ne reconnaît pas le contexte.

Le nationalisme c'est une nation qui se pense auto-suffisante, qui pense que c'est elle qui est à l'origine de tout

essayiste et sociologue



et qu'elle n'a pas besoin des autres. Ce qui est évidemment contraire à l'idée européenne.

Le nationalisme a existé, à l'origine, pour gommer les identités régionales. Le grand souci des politiques était de créer des unités là où il n'y en avait pas. Et en France il n'y en avait pas. On a alors voulu créer une unité par la culture et par la langue. Maintenant que cette unité existe, on a toujours peur de l'attaquer. On a l'impression que ça mine, que ça diminue la cohérence nationale. Et la culture, à ce moment-là, est au service de la politique. Mais a-t-on vraiment besoin d'une unité culturelle pour faire une unité politique ? Il faut être d'accord sur certains points qui sont de l'ordre de la culture politique mais on peut très bien garder plusieurs langues, différentes gastronomies... C'est la culture politique qui doit être commune.

L'interculturel est très à la mode en ce moment mais pas toujours facile à comprendre. Quelle définition pourriez-vous nous en donner ?

Le plus simple serait de commencer par ce que ce n'est pas. Ce n'est pas une relation entre cultures mais entre des gens qui sont vivants, doués de raison, de liberté, de dignité. Le mot interculturel insiste beaucoup plus sur la dimension inter que sur la dimension du contenu culturel. L'essentiel est dans la relation. Enfin il ne s'agit pas de cultures mais de culturel qui est un adjectif. Toutes les réalités humaines ont une dimension culturelle.

Comme il s'agit souvent d'un affrontement de visions du monde, de façons de comprendre, cela crée des ten-

sions car chaque groupe, chaque personne voit sa façon de penser la vie remise en question par la présence de l'autre. L'interculturel est l'effort de faire que ces relations culturelles servent à l'enrichissement réciproque et non pas à alimenter des conflits. Je vois **3 niveaux dans l'interculturel** : le niveau minimum d'enrichissement est la **communication interculturelle**, enseignée notamment dans le monde des affaires pour mieux comprendre son interlocuteur ; le

deuxième niveau, c'est le niveau de la **négociation** c'est-à-dire essayer de comprendre les autres, de se mettre à la place des autres, d'éprouver de l'empathie et d'arriver à un compromis, mais vu de façon positive dans le cas d'un rapport de force équilibré. Et le troisième niveau c'est l'**enrichissement maximum** : les acteurs intègrent des éléments d'autres cultures dans leur culture. Pour illustrer ce dernier niveau, je donnerai l'image des notes de musique. Pris à part, un Do donne un Do et un Mi un Mi mais s'ils sont joués ensemble, ils forment un accord, une plus-value et voilà ce qu'est l'interculturel : une plus-value.

Lorsqu'on arrive dans un nouveau pays, un des risques est l'ethnocentrisme. Quel est, selon vous, la clé pour ne pas tomber dedans ?

Je crois que la clé est de rencontrer des personnes et de s'engager avec elles. Je peux regarder les Indiens, les Brésiliens comme des gens très intéressants sans jamais m'engager. Le troisième niveau de l'interculturel implique de s'engager, d'établir une relation qui n'est pas uniquement utilitaire. Ça peut être extrêmement simple : aller voir un match de foot avec un voisin qui est supporter d'un club de foot ; ou échanger sur le programme télé. Ce qui est sûr c'est qu'il faut bannir les mots « supérieur » et « mieux » et ne pas oublier - on n'a pas beaucoup insisté là-dessus - ne pas oublier qu'on a plus de choses en commun que de choses différentes. **Il faut regarder d'abord la convergence.**

Et quels sont aujourd'hui les enjeux de l'interculturel en France ?

Je pense que dans la société d'aujourd'hui l'interculturel est une condition pour rendre possible le vivre ensemble avec toute cette diversité culturelle. Et je ne parle pas seulement de la diversité culturelle venue par l'immigration ou par la mobilité professionnelle, mais aussi par la régionalisation. La France n'a plus besoin d'une uniformisation sur le plan culturel mais d'une culture politique. **La réponse n'est pas dans la maîtrise de l'immigration mais plutôt dans la réflexion sur la façon de vivre l'interculturel.** Et pour favoriser l'intégration, il faut d'abord que les différents acteurs prennent conscience de la nécessité de prendre de la distance avec leur propre culture.

Prenons l'exemple des cours de français à des travailleurs immigrés, que j'ai donnés dans une association. L'apprentissage de la langue est devenu secondaire par rapport aux relations avec les gens. Les travailleurs sont devenus réceptifs aux mœurs françaises au travers de l'apprentissage de la langue.

Enfin, un autre enjeu consiste à avoir une politique qui favorise d'avantage les relations avec les gens et à faire en sorte que l'Etat cesse de parler de la transmission de la culture française mais favorise la rencontre.

Propos recueillis par Hélène Pinazo Canales

Pour aller plus loin :

www.societe-interculturelle.com
Penser et vivre l'interculturel, Gilles Verbunt, Chronique Sociale, Lyon, 2011
Manuel d'initiation à l'interculturel, Gilles Verbunt, Chronique sociale, Lyon, 2011
La modernité interculturelle. La voie de l'autonomie, Gilles Verbunt L'Harmattan, Paris, 239 pages, 2006

vie associative

« N'oublie jamais » une pièce proposée par la section du Portugal



Lisbonne - Dans le cadre des activités culturelles proposées par l'association Français du Monde-adfe Portugal, une représentation théâtrale a été donnée autour du thème du devoir de mémoire. La troupe «Le théâtre chez soi» a ainsi joué gratuitement la pièce «N'oublie jamais» à laquelle ont assisté, entre autres, des élèves dont certains n'étaient jamais allés au théâtre.

C'était la quatrième fois que l'association organisait une représentation culturelle gratuite pour la communauté française de Lisbonne considérant important d'offrir un programme culturel francophone gratuit. « Les Français résidant à l'étranger ont besoin de garder un lien avec leur culture d'origine » a expliqué Vanessa Fragoso, vice-présidente de l'association. *Mehdi ben Lahcen*



Victor Hugo : un homme de progrès

En cette année doublement électorale, la section de la Hesse de Français du Monde-adfe proposait en avril une soirée placée sous le thème de « Victor Hugo, un homme de progrès », selon un concept alliant narration et musique. Deux membres de l'association, Elisabeth Barg au pupitre et Myriam Barbaux-Cohen au piano, ont ainsi fait une présentation de l'engagement politique et social de Victor Hugo qui a mis sa célébrité et son talent oratoire au service de causes humanistes.

De ses combats pour l'enseignement gratuit laïc et obligatoire pour tous les enfants, à sa croisade contre la misère, sans oublier ses plaidoyers contre la peine de mort, ce sont autant de luttes qui nous paraissent aujourd'hui définitivement gagnées ! Cette soirée placée sous le signe de l'émotion musicale et littéraire a satisfait un large public auquel s'était jointe Madame Sophie Laszlo, Consule générale de Francfort. *Anne Henry-Werner*



Tunis : premier mai festif dans un cadre historique

C'est dans la typique auberge de jeunesse de Tunis que 31 personnes se sont retrouvées ce 1er mai pour une rencontre conviviale organisée par Français du monde - Tunisie.

Les participants ont tout d'abord été subjugués par le cadre de l'auberge de jeunesse, dans la médina de Tunis. Cette maison arabe qui date du 16ème siècle a été entièrement rénovée en respectant strictement le style de l'époque. Lucette Jied avait préparé un document retraçant l'histoire de la fête du travail dans le monde. Ce document a été remis aux participants sous forme de rouleau entouré d'un ruban rouge. A la fin du repas, Zouheir Jied nous a proposé une brève rétrospective du mouvement syndical en Tunisie. Et l'après-midi a ensuite été consacrée à la découverte des métiers de la médina et s'est terminée par la visite d'une exposition de tapis. Les participants ont été ravis de cette journée. Le rendez-vous est pris pour 2015 afin de rééditer cette fête du travail. *Martine Vautrin-Djedidi*



**Français du monde-adfe
vous souhaite un bel été !**



vie associative



Journée des associations françaises à Berlin

La journée des associations françaises et la grande brocante de printemps du campus franco-allemand, co-organisées par la section Français du Monde-afme Berlin, ont eu lieu le samedi 10 mai à l'école Voltaire de Berlin. Au total, c'est plus d'une vingtaine d'associations qui ont pu mettre en avant leurs activités, comme par exemple, la recherche d'emploi, avec Emploi Allemagne e.V. ou les cours présentés par les professeurs de l'école de musique franco-allemande. L'école Voltaire a également obtenu un record de 33 inscriptions pour la brocante. La Ménagerie, plateforme de théâtre franco-allemand a proposé plusieurs animations ambulantes. Le cirque Karakuli, à l'extérieur a profité du beau temps pour initier les enfants à l'art du cirque. Pour la première fois cette année, un atelier pour les jeunes enfants fut proposé afin que les parents puissent profiter au mieux de ce moment de rencontre. *Natacha Juliette Boroukhoff*

Randonnées au Costa Rica

La section Costa Rica organise tous les mois une randonnée sur une journée et deux fois par an sur un week-end complet. Le week-end des 14 et 15 juin, les participants sont partis à la découverte du rio Celeste, très célèbre, en faisant un détour par les chutes Llanos del Cortes, sans oublier les jeux, les pizzas, le match de foot dans la voiture et les nombreux éclats de rire ! *Ingrid Paris*



Conférence « ARAGON et la guerre de 14 »



La guerre de 14, la der des ders, c'était il y a juste cent ans. Bernard Vasseur, ancien professeur de philosophie et grand connaisseur d'Aragon, invité fin avril à intervenir au Lycée Chateaubriand par une enseignante de ses amies, adhérente de la section de Rome, a gentiment accepté de nous parler de l'influence et de l'importance de la guerre de 14 dans la vie et l'œuvre d'Aragon, poète et militant politique acharné. Pour bien l'écouter, nous avons loué une salle d'un petit théâtre du quartier populaire Testaccio, le Teatro di Documenti. Une conférence de grande qualité, structurée par les questions de notre amie Hélène, ponctuée de lectures de poèmes choisis. Un dîner a suivi dans une pizzeria du quartier. A signaler « Aragon, un destin français » de Pierre Juquin aux éditions La Martinière. *Françoise Manssouri*

Téléthon édition 2014

Le chanteur canadien Garou sera le parrain de l'édition 2014 du Téléthon qui aura lieu les **5 et 6 décembre prochain**. En 2013, pour la première fois, les communautés françaises ont pu participer au Téléthon des Français de l'étranger sous l'égide du Ministère des Affaires étrangères. Une dizaine de pays ont participé en organisant des manifestations Téléthon dans certaines villes : Shanghai (Chine), Luanda (Angola), Munich & Berlin (Allemagne), La Haye (Pays-Bas), Beyrouth (Liban), Belfast (Royaume Uni)... Ils ont ainsi collecté près de 17 000€. Cette année, vous serez de nouveau invités à participer au Téléthon par vos actions diverses et variées. **Les sections intéressées peuvent d'ores et déjà entrer en contact avec Marion Lovell Virte, coordinatrice bénévole: tfe@afm-telethon.fr**



**AVEC LA CFE,
VOUS QUITTEZ
LA FRANCE
SANS QUITTER LA
SÉCURITÉ SOCIALE.**

La Caisse des Français de l'Étranger est le seul organisme à proposer aux expatriés une protection sociale « à la française ». Grâce à elle, les expatriés bénéficient d'une couverture qui s'inscrit dans le cadre des exigences de la Sécurité sociale française.
www.cfe.fr



Caisse des Français de l'Étranger
La Sécurité sociale des expatriés